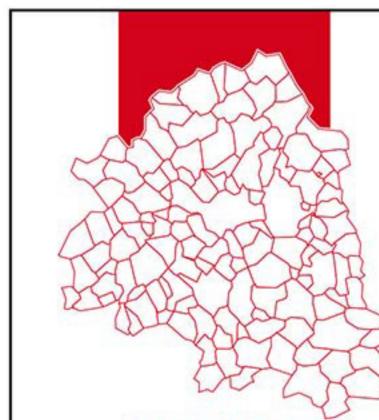


Autoroute, voie rapide — Route principale — Route secondaire Urbain continu dense Emprise de parc tertiaire Emprise des bâtiments d'activités agricoles Centre bourg Friche et délaissé urbains Habitat linéaire Habitat collectif continu Réseau routier et espaces associés Réseau ferroviaire et espaces associés Maison de ville Habitat pavillonnaire dense Zone portuaire Habitat collectif discontinu Aéroport, aérodrome Carrière Habitat rural Décharge Habitat d'origine minière Habitat individuel peu dense Chantier Emprise scolaire / universitaire Espace vert urbain et périurbain Emprise hospitalière Jardin ouvrier Autre emprise publique Emprise industrielle et artisanale **Equipement sportif** Emprise commerciale Camping Espaces boisés Forêt de feuillus Cultures annuelles Maraichage et serres Peupleraie Peupleraie récente Espace agricole non cultivé Forêt de conifères Verger traditionnel Forêt mixte Prairie permanente Prairie temporaire Autre boisement récent Coupe forestière Comment a été élaborée cette occupation du sol ?

Dans le cadre des études nécessaires à la réalisation du SCOT, l'Agence d'Urbanisme de Lille s'est lancée dans l'élaboration d'une occupation du sol à l'échelle du territoire du SCOT. L'Agence a Espace associé aux plans d'eau. Marais d'abord validé une nomenclature inventoriant et détaillant les divers éléments définissant en quatre niveaux. Le niveau le plus fin (niveau 4) se décline en 50 postes et est présenté dans la Cours d'eau et voie d'eau couvrant l'ensemble du territoire du SCOT de Lille. Celles-ci sont acquises pour les années 1950, Plan d'eau changements d'occupation des sols et de consommation d'espace survenus au cours de la période ciblée. Pour l'année 2015, après photo-interprétation, 130 000 polygones ont été digitalisés. \*Une orthophotographie est une photographie aérienne qui a été traitée pour éliminer les déformations dues aux reliefs et à la perspective.



- Rapport de présentation -

SCOT de Lille Métropole

Occupation du sol en 2015

Carte approuvée par le Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole, le 10 février 2017

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Echelle 1:75 000